

# La Pomme

Bulletin périodique de la Fondation

**Archives Vivantes**

CHE-110.099.420

[www.archives-vivantes.ch](http://www.archives-vivantes.ch)

**N° 29 – Automne 2018**

N° ISSN 2296-4673 - Prix de l'édition papier : Fr. 5.-

## Nouvelles de la Fondation

Lorsque, après l'exposition généalogique du printemps 2002 à Couvet, organisée par Eric-André Klauser, historien, et son ami Eric Nusslé, généalogiste et héraldiste, les deux compères se sont demandés comment sauvegarder le résultat de leurs travaux non publiés. Ils ont alors émis l'idée de créer une entité d'archives destinée à maintenir et transmettre la mémoire des familles suisses.

Déjà malade, Eric-A. Klauser est décédé au début de l'année suivante sans assister à la concrétisation du projet : la **Fondation Archives Vivantes** (FAV), portée sur les fonts baptismaux au mois de juin 2003.

La fondation semblait alors la meilleure forme juridique pour assurer à la fois la pérennité et le sérieux de l'institution, en particulier pour l'obtention de dons et de subventions qui devaient en assurer le fonctionnement.

Or cette vision optimiste ne s'est pas vraiment concrétisée malgré nos démarches auprès des pouvoirs publics et des entreprises régionales, la source ayant quasiment tari après la constitution d'un modeste capital de fondation s'élevant à CHF 5'000.-, ce qui a néanmoins permis la réalisation du projet.

Les administrateurs de l'époque ne pouvant en assurer le financement, il fut alors décidé de créer l'**Association des Amis de la Fondation Archives Vivantes** (AFAV) et de bénéficier d'une partie des cotisations afin de pouvoir couvrir les frais de location des locaux, l'électricité, les frais d'administration, mais surtout les assurances protégeant nos collections et les modifications au Registre du commerce à chaque mutation.

Il a été toutefois nécessaire d'adapter notre fonctionnement comme séparer les finances de la Fondation, garantissant le capital de départ et ses éventuelles augmentations, du fonctionnement de celle-ci dont les rentrées ont été progressivement entièrement consacrées à la Fondation, aux sorties saisonnières, et à la publication de « La Pomme », organe de liaison très apprécié semble-t-il.

C'était compter sans l'Autorité de surveillance des fondations de Suisse occidentale (As-So) qui voyait d'un très mauvais œil les libertés que nous prenions à l'égard des règlements et statuts, tout en ne semblant porter aucun intérêt à nos collections ni au succès de notre mission sur le plan historique. Nous avons, par conséquent, plusieurs fois été rappelés à l'ordre.

A plusieurs reprises également, les membres du Conseil et les Amis de la Fondation ont évoqué le fait qu'une fondation était une très mauvaise forme juridique pour notre type d'activité. Le Conseil de Fondation et le Comité de l'Association se sont réunis en plénum afin d'étudier cette situation et de proposer des solutions pour l'avenir.

Cette séance élargie a décidé en un premier temps d'accepter, à l'unanimité, la gestion commune telle que présentée à l'AG l'AFAV de ce printemps et d'entériner les comptes des deux entités, tels que présentés pour l'exercice 2017, à l'Autorité de surveillance. Il a en outre délégué deux membres représentatifs en la personne du président fondateur de la FAV et de la trésorière de l'AFAV pour une séance dans les bureaux de l'Autorité de surveillance à Lausanne.

*(voir page suivante)*

## Le point de vue de l'Autorité de surveillance des fondations

Le président de la **Fondation (FAV)** et la trésorière de l'**Association (FAV)** se sont déplacés à Lausanne à l'invitation de l'**Autorité de surveillance (As-So)** le lundi 24 septembre dernier afin de faire le point sur la situation actuelle. La juriste et l'économiste chargées de notre dossier nous ont reçus et nous ont demandé de relater l'histoire de la Fondation et le pourquoi de l'Association. Il leur a été remis, à la fin de ces brefs exposés, le PV de la séance élargie du Conseil de Fondation, de même que les trois derniers exemplaires de "La Pomme", pour information.

Un échange sur le travail des uns et les exigences des autres a conduit à un accord confirmant le choix des fondateurs de l'époque qui allie **légalité, pérennité et visibilité**, pour autant que la Fondation se conforme aux exigences légales, particulièrement en ce qui concerne la présentation des comptes.

La solution de renoncer à l'option fondation en faveur d'une association unique, bien que plus légère sur le plan administratif, n'a pas été retenue du fait que le système des deux entités fonctionne à satisfaction pour autant que l'on sépare distinctement les deux comptabilités.

Les statuts de la Fondation comme ceux de l'Association seront révisés afin de lever toute ambiguïté à ce sujet.

Cette mise au point, nécessaire après quinze ans d'existence, nous conforte dans nos choix et nous permettra de poursuivre notre mission dans un climat plus serein à l'avenir.

Rolande L'Eplattenier & Eric Nusslé



## Agenda pour cette fin d'année

Visite de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) mercredi 10 octobre à 09h45 (parking Beau-Rivage).



Rendez-vous à **08h30 précises** devant les locaux de la Fondation (covoiturage) ou directement sur place. Pour des raisons d'intendance, merci de bien vouloir vous annoncer par mail : [archivesvivantes@net2000.ch](mailto:archivesvivantes@net2000.ch) en précisant le nombre de personnes et si vous participerez au repas qui suivra la visite.

**Flâneries à Sainte-Croix, exposition régionale des photographes Deriaz fin 19<sup>e</sup> siècle à 1950**  
Le dimanche dès le 21 octobre 2018 (voir précisions en dernière page).



Rédaction : Eric Nusslé  
Corrections : Marinette Nusslé, Jean-Sam. Py,  
Sylvain Gailloud, Olivier Lador  
et André Durussel  
Impression : Neoprint SA, Morges



Qui figure sur cette photographie des années 40 ?  
 (Photo M. Graf, Ste-Croix, transmise par Mme Aline Grandjean)

Qui saura identifier les personnes figurant sur la photo ci-dessus ? Une piste : le quatrième garçon depuis la gauche pourrait bien être M. Pierre Philippe Grandjean (1927-1983), dit Pierrot, boucher à La Côte-aux-Fées.

La reprise de la boucherie a été tout d'abord assurée par Mme Clara Grandjean-Pétremand au décès de son époux, puis par M. José Naef, boucher à Sainte-Croix.



Volée 1957-58



Volée 1973

Photos de classes de La Côte-aux-Fées,  
 Mlle Lucie Grandjean, institutrice  
 (Transmises par Mme Aline Grandjean)

## Une lignée

### Quelques propos au sujet de l'œuvre et des origines de Denis de Rougemont (1906-1985)

Présenter l'œuvre monumentale de Denis de Rougemont dans un seul article est une véritable gageure, tant cette œuvre est vaste, cohérente, à la fois personnelle et universelle à l'heure où l'Europe se cherche une nouvelle forme d'unité hors du concept exclusivement monétaire, mais dans sa diversité et sa richesse culturelle. Ce créateur du Centre Européen de la Culture en 1948 (il y a 70 ans), au lendemain de la seconde guerre mondiale, n'a toutefois pas eu, en son temps, que des amis, malgré la limpidité de ses écrits et de ses conférences. Après sa scolarité à Couvet, puis sa formation gymnasiale à Neuchâtel, un événement va changer d'un seul coup le cours de sa vie. Lieutenant dans l'armée, il avait été appelé à Berne en 1939, auprès de l'état-major, pour s'occuper des liaisons entre l'armée et la population civile. C'est à ce moment-là qu'il avait fondé, avec son ami Théophile Spoerri, cette "Ligue du Gothard", attribuée aussi, mais à tort, à Gonzague de Reynold, bien que ce dernier fût un membre sympathisant.



Denis de Rougemont (à gauche)  
et Robert Mermoud, le 4 oct. 1939

Voici les propos de Denis de Rougemont lui-même :

*Le 15 juin 1940, mon ordonnance est entrée dans mon bureau et m'a dit :*

*- Mon premier lieutenant, on vient d'entendre qu'Hitler est entré dans Paris !*

*Comme j'avais habité à Paris pendant douze ans, cela m'a fait un choc. Je me suis mis à écrire à toute vitesse deux pages que j'ai envoyées à la Gazette de Lausanne. Le lendemain, c'était le dimanche 16 juin, j'ai montré mon manuscrit à mon beau-frère, qui était à la censure. Il m'a dit :*

*"Tu peux être tranquille, cela ne passera jamais, c'est beaucoup trop violent, ce n'est pas du tout neutre." Le lundi matin, je suis arrivé à mon bureau à sept heures, près de la gare de Berne, où j'avais acheté ma Gazette de Lausanne, mais sans plus penser à mon article... Or, il était en première page, avec ce titre : "A cette heure où Paris exsangue voile sa face de nuages et se tait."*

*"Je me suis dit : "Bon, c'est un peu sentimental", sans toutefois penser une seconde que cela produirait un déchaînement dans le grand état-major et chez le général de notre armée. J'ai été mis immédiatement aux arrêts pour atteinte à la neutralité suisse, et même bien pire : j'étais accusé de mettre en péril la sécurité de la Suisse, ce qui était vraiment l'accusation la plus grave que l'on pouvait porter contre quelqu'un à l'époque.*

*Enfin, le chef de la Justice de l'armée a déclaré que je ne tombais sous le coup d'aucune loi militaire et qu'il ne voulait pas s'occuper de la chose. Le général Henri Guisan m'a alors donné une punition personnelle, ce que seul le chef de l'armée a le droit de faire. Cela m'a été annoncé par un gros colonel bernois, qui est venu chez moi pour me dire :*

*- Le général vous condamne à quinze jours de forteresse dans le Valais, au pain et à l'eau, sans visites ni courrier. Vous avez bien compris ? Répétez !*

*J'ai répété comme on doit le faire, puis il m'a dit, comme on doit le faire aussi :*

*- Avez-vous des observations à présenter ?*

*J'ai alors répondu :*

*- Non, mon colonel, aucune ! J'ai toujours été pour les vacances payées.*

*Après cette insolence, on a bu un verre ensemble, puis il m'a encore dit :*

*- Alors, vous avez bien compris : à partir de maintenant, vous êtes au fort de Saint-Maurice, en Valais. Tout ce que je vous demande, c'est de ne pas vous afficher dans les rues de Berne avec une petite femme à chaque bras, parce qu'on a besoin de vous, ici au bureau.*

*J'ai continué à participer à la Ligue du Gothard, mais cela devenait de plus en plus difficile, parce qu'elle comptait des membres clandestins*

dans l'armée. Si bien que, lorsque la Fondation Pro Helvetia a proposé que j'aille en Amérique pour un bref voyage culturel: faire jouer à la "World's Fair" de New York un oratorio sur "Nicolas de Flue", dont j'avais écrit le livret un an auparavant sur une musique d'Arthur Honegger, on a été trop content de pouvoir se débarrasser de ma personne, devenue gênante en Suisse. On m'a donné un passeport diplomatique, et allez ouste, départ avec toute ma famille <sup>(1)</sup>...

Au sujet de ce voyage, il était avec sa première femme Simone, née Vion, et ses deux enfants, Nicolas Denis, qui avait cinq ans, et sa fille Marie Martine Agnès, âgée de cinq mois seulement. On peut imaginer combien cela a été une véritable odyssée que d'arriver ainsi en Amérique par voie maritime, en 1940. Le 7 décembre de l'année suivante, l'armée japonaise attaque la flotte américaine à Pearl Harbor et, de ce fait, il ne peut revenir dans l'Europe en guerre et y passe finalement six années, jusqu'en 1946. De retour des Etats-Unis, Denis de Rougemont participe au premier Congrès de La Haye, en 1948, présidé par Winston Churchill, aux côtés de Robert Schumann, cette autre grande figure de la future Europe.

Mais il est temps de présenter cette "lignée" mentionnée dans le titre de cet article, spécifiquement centrée sur le thème de la généalogie. En 1948 toujours, Denis de Rougemont s'était en effet exprimé à ce sujet dans une "Suite neuchâteloise" dont nous extrayons les lignes suivantes :

*Dans l'ascendance directe de mon père, je trouve d'abord, dès la Réforme, deux "Ministres du Saint-Evangile" et deux juges. A partir du 17ème siècle, les généalogies que j'ai pu consulter ne mentionnent plus que des charges publiques : lieutenant des Assises, membres du Petit Conseil, conseillers d'état, et enfin Procureur général de la Principauté. Au 19ème siècle, Neuchâtel ayant cessé d'être ce qu'il conviendrait de nommer une "aristocratie républicaine au Prince lointain", cette dynastie de conseillers d'Etat se tourne vers la vie intellectuelle. D'où ces septante-six ouvrages publiés entre 1830 et 1900 par des Rougemont en Suisse, en France et en Allemagne. Sur les trente-deux ancêtres de mon père à la cinquième génération, je compte quatorze Neuchâtelois, un Hollandais, deux Allemands, et quinze Français. Mon arrière-grand-père épouse une Française, puis une Anglaise. Son frère, une Française, puis une Allemande. Et des trois autres branches de leur*

*famille, au début du 19ème siècle, deux sont en train de devenir françaises et une anglaise. François-Antoine III, mon quadrisaïeul, épouse Henriette de Montmolin, qui était la petite-fille du grand Ostervald, traducteur de la Bible. Mon trisaïeul, Procureur général, épouse Charlotte d'Ostervald, arrière-petite-fille de l'illustre pasteur. Le fils du Procureur épouse Marie-Philippine du Buat-Nançay, dans l'ascendance de laquelle je trouve deux mathématiciens, un diplomate et un historien <sup>(2)</sup>.*

Rappelons enfin que, dans le cadre d'un " Cahier du Val-de-Travers " (No 6, 2006) publié à l'occasion du centième anniversaire<sup>(3)</sup> de la naissance de Denis de Rougemont, on trouvera, en page 11, l'ascendance patronymique sur dix générations de la famille de Rougemont, établie par E. Nusslé, conservateur de la Fondation Archives vivantes.

André Durussel

#### Notes :

- 1) *Revue Cadmos : Denis de Rougemont, No 33, printemps 1986, p. 11-12 (extraits).*
- 2) *Denis de Rougemont : Suite neuchâteloise.*
- 3) *Edition Ides et Calendes, 1948, p. 35-41 (extraits).*
- 4) *Document consultable à la Fondation.*



**Georges de ROUGEMONT**  
 b 12/10/1758 Saint-Aubin NE (Suisse)  
 † 22/12/1824 Saint-Aubin NE (Suisse)  
 x le 24/07/1797 à Colombier NE (Suisse)  
 avec Charlotte Louise Albertine d'OSTERVALD  
 \* 19/10/1769 Neuchâtel NE (Suisse)  
 † 28/02/1851 Neuchâtel NE (Suisse)

**Denis François Henry de ROUGEMONT**  
 ° 21/03/1810 Saint-Aubin NE (Suisse)  
 † 21/03/1894 Neuchâtel NE (Suisse)  
 x le 03/12/1836 à Hellessen (Flandre)  
 avec Marie Joséphine Philippine de BUAT  
 \* 22/09/1810 Metz 57 (France)  
 † 09/05/1850 Saint-Aubin NE (Suisse)

**Henri Philippe de ROUGEMONT**  
 ° 10/12/1839 Saint-Aubin NE (Suisse)  
 † 04/07/1900 Neuchâtel NE (Suisse)  
 x le 10/07/1866 à Neuchâtel NE (Suisse)  
 avec Charlotte Mathilde de PIERRE  
 ° 24/07/1841 Neuchâtel NE (Suisse)  
 † 02/04/1895 Neuchâtel NE (Suisse)

**Georges Arthur de ROUGEMONT**  
 ° 05/05/1875 Les Bayards NE (Suisse)  
 † 14/11/1947 Areuse NE (Suisse)  
 x le 02/05/1901 à Boudry NE (Suisse)  
 avec Sophie Alice BOVEI  
 ° 03/04/1877 Areuse NE (Suisse)  
 † 08/10/1973 Neuchâtel NE (Suisse)

**Denis de ROUGEMONT**  
 ° 08/09/1906 Couvet NE (Suisse)  
 † 06/12/1965 Genève GE (Suisse)  
 x en 1933 à (o/o 1961) 2) 02.02.1952  
 avec Simone VION

**Ascendance patronymique directe  
de Denis de Rougemont**

## La grotte de Cotencher

La **grotte de Cotencher** est une grotte du massif du Jura située dans le canton de Neuchâtel, en Suisse. Il s'agit d'un site moustérien d'altitude, dont elle fut la première du genre à être découverte en Suisse en 1867, connu pour avoir produit un grand nombre de pièces lithiques (450 environ), ainsi que plusieurs restes de squelettes de Néandertaliens.

La grotte de Cotencher est située sur le territoire de la commune de Rochefort, dans la région Littoral. Elle est localisée sur le versant nord des gorges de l'Areuse, située à plus de 130 m en contrebas, au débouché du Val-de-Travers, à une altitude de 660 m.

La grotte est située sur le flanc oriental d'un anticlinal ; le pendage des couches stratigraphiques au niveau de la grotte est estimé à 15 - 20° vers l'est. Elle est située au sein de couches de calcaires à taches jaunes datant du Malm supérieur<sup>1</sup> ; quelques dizaines de mètres au sud, on passe à un banc à Nérinées<sup>2</sup> surplombant les couches de calcaires massifs datant du Kimmérien<sup>3</sup>.

La grotte de Cotencher est mentionnée dès 1523, mais c'est lors des travaux de construction de la voie de chemin de fer du val de Travers, effectués durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'elle fut redécouverte par **Henri-Louis Otz** et **Charles Knab**. Ces deux chercheurs effectuèrent les premières fouilles archéologiques de la grotte durant les années 1867 et 1868 en réalisant deux tranchées où ils identifièrent entre autres des ossements d'un ours des cavernes.

Les premières grandes fouilles archéologiques du site furent réalisées durant les années 1916 à 1918 par l'archéologue **Auguste Dubois** et le paléontologue **Hans Georg Stehlin**. Lors de ces campagnes, les chercheurs découvrirent les premières traces d'activité humaine dans la grotte et identifièrent et interprétèrent le matériel sédimentologique de la cavité qu'ils divisèrent en deux niveaux archéologiques : la « couche brune » (la couche VIa) et la « couche à galets » (la couche V) qui surplombe cette dernière et riche en matériel archéologique. Durant ces fouilles, pas moins de 300 m<sup>3</sup> de sédiments, dont 60 m<sup>3</sup> de déblais, furent extraits. Les deux chercheurs ont notamment remarqué que la couche à galets (140 m<sup>3</sup> furent extraits) possédait une grande partie du matériel archéologique ; concernant la couche brune, plus pauvre en matériel, ils notèrent :

« [cette couche possède des] restes de foyers avec des os brûlés et calcinés d'ours à côté de grosses pierres encore revêtues d'un enduit charbonneux. »

L'une des découvertes majeures du site fut effectuée par **H.-F. Moll**, alors qu'il effectuait une simple visite de la cavité ; il exhuma de la couche brune un maxillaire supérieur de Néandertalien qui appartiendrait, selon une étude anthropologique réalisée en 1981 par **R. Boy**, à un sujet féminin d'une quarantaine d'années. Cette étude a également permis de rapprocher cet individu avec des types de Néandertaliens présents dans la **grotte de l'Hortus** (Hérault, France), ce qui laisserait penser l'existence de contacts de populations entre le Jura suisse et la région rhodanienne française. Ce maxillaire supérieur est le plus important reste néandertalien de Suisse.



Intérieur de la grotte de Cotencher



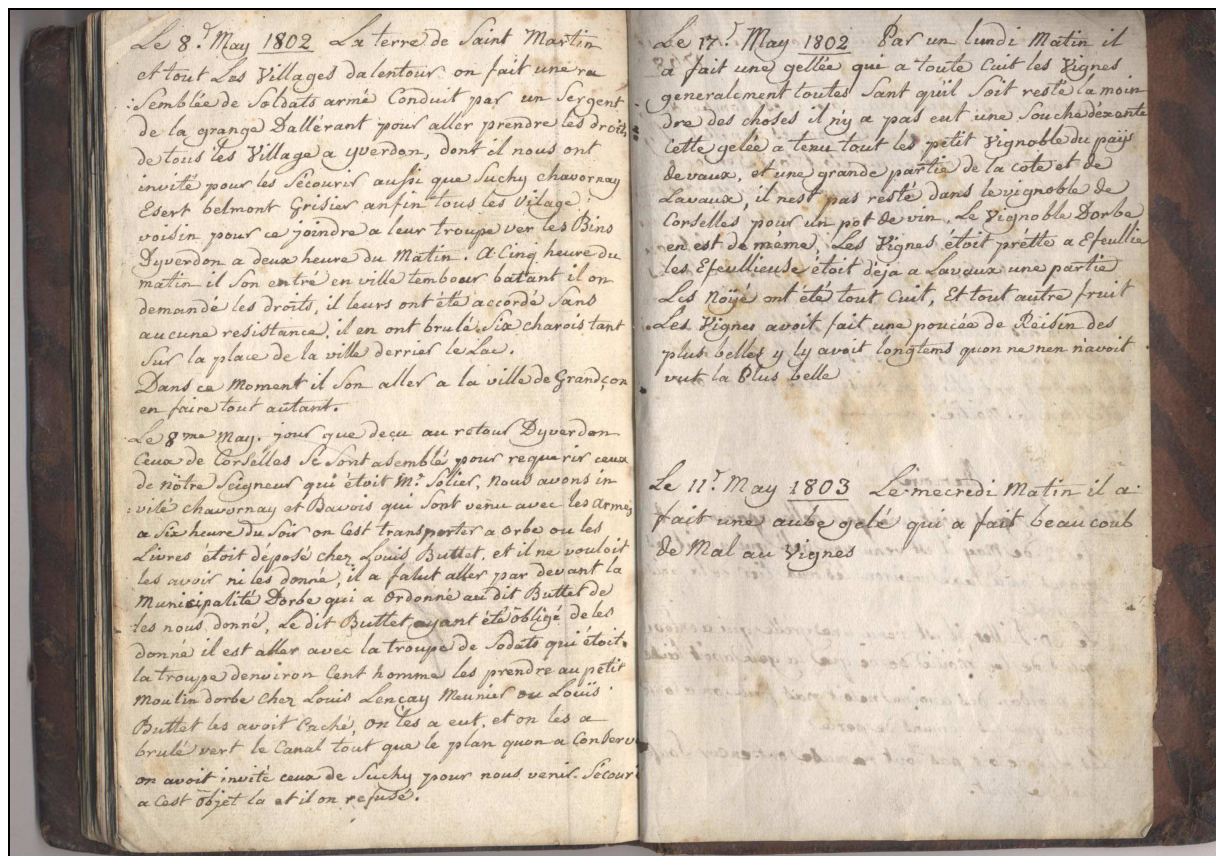
Maxillaire supérieur de Néandertalien

Grâce à des aménagements pérennes garantissant la conservation de son contenu archéologique, la grotte de Cotencher s'ouvre à nouveau au public cette année. Le site était fermé depuis 2013.

Wikipédia

### Notes :

- 1) *Malm supérieur (pléonasme) : Jurassique supérieur*
- 2) *Nérinées : mollusques fossiles*
- 3) *Kimmérien : 2<sup>e</sup> étage stratigraphique du Malm (-157,3 ± 1.0 à -152,1 ± 0.9 millions d'années)*



Les Bourla-Papey racontés par J.F. Charles de Corcelles à Orbe. On est le 8 mai 1802...  
 (document transmis par Nicolas Penseyres, Ami de la Fondation -Source : notreHistoire.ch)

### Les Bourla-Papey

Les Bourla-Papey (du patois "brûle-papiers") sont les paysans vaudois qui cherchèrent à faire abolir les droits féodaux par la destruction physique des archives. De février à mai 1802, ils saisirent et détruisirent les titres féodaux de nombreux châteaux, surtout dans les régions de La Côte, du pied du Jura, du Gros-de-Vaud et du Nord vaudois. Ils défilèrent à Lausanne le 8 mai, mais se dispersèrent le 11 après que le commissaire Bernhard Friedrich Kuhn eut promis l'amnistie. Toutefois, nommé en juin 1802 par le gouvernement helvétique, un tribunal spécial condamna à mort par contumace les principaux chefs de l'insurrection : Louis Reymond, Henri Marcel (1772-?), Henri Cart de Nyon, Henri Dautun (1772-1834) et Claude Mandrot (1756-1835). Henri Potterat, seul accusé présent au procès, fut condamné à six ans de réclusion. Sous l'influence d'Henri Monod, les autorités helvétiques prononcèrent une amnistie partielle (17 août) puis totale des condamnés le 15 octobre et décidèrent la liquidation des droits féodaux le 29 septembre 1802.



Louis Reymond, un des chefs de l'insurrection par Benjamin Bolomey (texte et image : dhs.ch)

## Prochaine exposition au MAS

Le Musée de Arts et Sciences de Sainte-Croix prépare actuellement une exposition consacrée à la dynastie des photographes Deriaz de la fin du 19<sup>e</sup> siècle aux années 50, dont le vernissage aura lieu le vendredi 19 octobre dès 18h30.



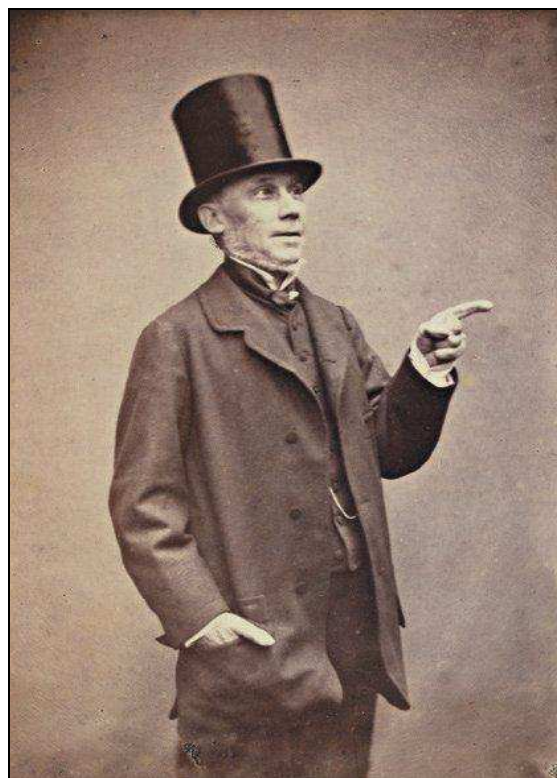
### Cinq générations de photographes :

#### Alphonse Deriaz I<sup>er</sup>

Alphonse Deriaz père naquit dans une famille paysanne et aubergiste de Baulmes. A l'âge de 18 ans, il quitta son village natal pour voyager. Il s'installa notamment en Angleterre où il se maria une première fois. Suite au décès de son épouse, il recommença à courir le monde. Il se rendit à Melbourne en Australie où il découvrit la photographie.

C'est à Londres qu'il se forma à la pratique de la photographie. Il revint en Suisse et essaya de s'installer comme photographe à Baulmes vers 1860. Malheureusement cette tentative se solda par un échec. La même année, il travailla à Paris en collaboration avec Abel Niepce, le neveu de Joseph Nicéphore Niepce. En 1865, il fut chargé par la «Commission des monuments historiques» de documenter l'architecture française.

En 1870, lorsque la guerre franco-allemande éclata, Alphonse Deriaz revint en Suisse et ouvrit un atelier à Morges, 15 rue Centrale. Deux ans plus tard, il épousa sa cousine Nanette-Sophie Deriaz, avec qui il eut un fils : Armand. Parallèlement, Alphonse Deriaz travailla aussi comme photographe ambulant dans les villages avoisinants et ouvrit un deuxième atelier à Bière.



Le photographe Alphonse Deriaz 1<sup>er</sup> (1827-1889)

Alphonse Deriaz mourut d'une apoplexie cérébrale en 1889. Sa femme, Nanette-Sophie Deriaz essaya de mettre sur pied une association avec le photographe Henri Cornu. Malheureusement, cette association échoua. Nanette-Sophie et Armand remirent l'atelier à Henri Cornu et retournèrent s'installer dans la maison familiale à Baulmes.

Successeurs :

**Armand Deriaz I (1873-1932)**, fils d'Alphonse ;

**Alphonse Deriaz II (1915-1995)**, fils d'Armand;

**André A. Deriaz (1948-2000)**, fils d'Alphonse ;

**Pierre Emile Ravussin (1938 - )** arrière, arrière petit-neveu de la mère d'Alphonse Deriaz I<sup>er</sup>...